



D.2020.02.05.8.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 05 Février 2020

8 – GESTION DU PATRIMOINE**8.3 - Acquisition de bus standards GNV pour les besoins 2020 – Autorisation de signature des commandes**

L'an deux mille vingt, le cinq février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (Mme Traval-Michelet)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire			X
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc			X
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2019.04.10.8.1, le Comité Syndical a approuvé le recours à la CATP pour l'acquisition de bus standards GNV.

Ainsi un marché subséquent à bons de commande pour la fourniture de bus standards GNV a été lancé par la CATP en octobre 2019, s'achevant au plus tard le 31 décembre 2020.

Les bus standards 12 mètres GNV référencés sont :

- Evobus (groupe Mercedes)
- Iveco
- Heuliez
- Scania

3 offres ont été remises (Scania n'a pas remis d'offre). L'analyse et les négociations sont en cours et le rapport d'analyse des offres sera produit par la CATP pour une attribution fin mars 2020, par les instances de la CATP, pour notre compte.

A l'été 2019, un prévisionnel de commande avait été fixé à 30 bus standards GNV, destiné au renouvellement d'une partie de la flotte, en 2020.

Ce besoin a été réévalué pour être porté à 45 bus standards GNV, en intégrant le besoin d'offre complémentaire sur certaines lignes, actuellement saturées, et en anticipant le renouvellement de la flotte de bus standards, de sorte à lisser les investissements à réaliser sur les 3 prochaines années.

Le montant estimatif d'un bus standard GNV étant de 300 000 € HT, l'investissement pour 2020 est donc estimé à 13,5 M€ HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à signer l'ensemble des pièces qui se rapporteront à la commande desdits véhicules à passer par la CATP pour notre compte.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés [Mme Marti (pouvoir) ne prend pas part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE l'investissement estimé à 13,5 millions d'Euros HT correspondant à l'acquisition de 45 bus standards GNV.

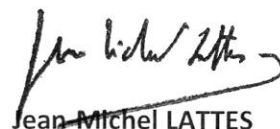
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces qui se rapporteront aux commandes desdits véhicules à passer par la CATP pour notre compte.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20200206-20200205-8-3D- DE Date de télétransmission : 06/02/2020 Date de réception préfecture : 06/02/2020
--

ARTICLE 3 : DIT que la dépense est inscrite aux budgets 2020 et suivants.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES